

LES SERVICES - SENIORS ET ADULTES HANDICAPÉS		
SERVICES À DOMICILE	CONDITIONS	COÛT
AIDE À DOMICILE	Tarif horaire avant prise en charge (possibilité de prise en charge par votre caisse de retraite, mutuelle ou le Conseil Départemental)	21.02 € / heure
REPAS À DOMICILE		9.72 € / plateau
TÉLÉASSISTANCE	Frais d'installation (à ne régler qu'une seule fois lors de la mise en service)	35 €
	Abonnement mensuel	29,45 €

Devis gratuit sur demande pour toutes les prestations. Réduction ou crédit d'impôt possible dans les conditions posées par l'article 199 sexcedies du Code Général des Impôts. Sous réserve de modification de la législation.